



50^{ième} CONGRÈS DÉPARTEMENTAL
Du COMITÉ du MORBIHAN De PÉTANQUE et JEU PROVENÇAL

SAMEDI 15 novembre 2025 à VANNES

Organisée par : ASPTT Vannes

SOMMAIRE

Feuille de présence des élus du comité	3
Feuille de présence clubs secteur 1	4
Feuille de présence clubs secteur 2	5
Feuille de présence clubs secteur 2	6
Ouverture du congrès	7
Allocution de Morgane CADET Présidente omnisports ASPTT Vannes	8
Allocution de Stéohane CADET Président Section pétanque ASPTT Vannes	8
Approbation du compte rendu du congrès du 23/11/2024	9
Allocution de Régis STÉPHANT Président du Comité 56	9
Allocution de Philippe STÉPHANT	12
Rapport moral Jean Louis RICHE Secrétaire Général	14
Rapport financier Jean Yves JOURNET - Trésorier général	15
Bilan financier	16
Compte rendu des commissaires aux comptes	23
Approbation du rapport financier	24
Présentation du bilan prévisionnel Christian NICOLAS	24

Allocution de Monsieur David ROBO Maire de Vannes	24
Propositions soumises au vote	25
Attribution des championnats 2026	26
Projets développement	26
Rapport commission d'arbitrage Xavier CORRÉGÉ	28
Rapport commission vétérans Lucien LE GARREC	29
Rapport commission ETD Marcel TARTARY	32
Rapport commission féminines Gérard MONNIER	33
Rapport commission championnat Jérémy STÉPHANT	34
Rapport commission CDC Frédéric BOUGANNE	34
Rapport commission COUPES jean Yves JOURNET	35
Coupe des aînés	35
Coupe de France	36
Coupe du Morbihan	37
Coupe de France jeu provençal	38
Championnat jeu provençal jean Yves JOURNET	39
Résultat des votes	40
Récompenses	40



Fédération Française de Petanque et Jeu Provençal
Comité Régional de BRETAGNE
Comité Départemental du MORBIHAN



@ S 9
SIREN : 490 528 643 - SIRET : 490 528 643 00011

FICHE DE PRESENCE MEMBRES COMITE 2024/2028

NOM / PRENOM	VISA	NOM / PRENOM	VISA
Régis STEPHANT		Stéphane CADET	
Philippe STEPHANT		Lucien LE GARREC	
Frank DAVILMA		Xavier CORREGE	
Jean-Louis RICHE		Frédéric BOUGANNE	
Mado LE PALLAC		Jérémy STEPHANT	
Christian NICOLAS		Gilles MOAL	
Magali DAVILMA		Isabelle STEPHANT	
Jean-Yves JOURNET		Patricia VALENTINI	
Marcel TARTARY			
Gérard MONNIER			



Enregistrement Préfecture N° W561007443 – SIRET/SIREN N° 490 528 643 00011
78 route des Stermes – Kerfléau – 56850 CAUDAN
E-Mail : cd56@petanque.fr / Site Internet : www.petanque-morbihan.fr





Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
Comité Régional de BRETAGNE
Comité Départemental du MORBIHAN

@ \$ 9
SIREN : 490 528 643 - SIRET : 490 528 643 00011

**FICHE DE PRESENCE CLUBS
SECTEUR 1**

CLUBS	Nom/Prénom	Visa
5603 RIANT Pétanq' Club	theüenin Sylvie	15 <i>[Signature]</i>
5607 Pétanque LANESTERIEENNE	Stephant Anthony	<i>[Signature]</i>
5611 Pétanque PORT-LOUISIENNE	Toufanyé Eric	<i>[Signature]</i>
5615 ASPTT LORIENT	Collo Potrick	<i>[Signature]</i>
5617 QUIBERON Pétanque	SAN Claude	<i>[Signature]</i>
5621 Amicale PLOUAYSIENNE	TENIER quentin	<i>[Signature]</i>
5631 PETANQUEVENOISE	<i>[Signature]</i> Charles	<i>[Signature]</i>
5646 Pétanque Club LARMOR-PLAGE	MIERRAL Alain	<i>[Signature]</i>
5651 Pétanque PONTIVYENNE	<i>[Signature]</i>	
5665 Pétanque LOCHRISTOISE	Le Hen Jacques	<i>[Signature]</i>
5674 Pétanque PLUVIGNOISE	Le Hen Robin	<i>[Signature]</i>

Pétanq BRANDERIONNAISE
COSTIN Yannick
Pétanque CLEGUER

Enregistrement Préfecture N° W561007443 – SIRET/SIREN N° 490 528 643 00011
78 route des Sernes – Kerfléau – 56850 CAUDAN
E-Mail : cd56@petanque.fr / Site Internet://www.petanque-morbihan.fr





Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
Comité Régional de BRETAGNE
Comité Départemental du MORBIHAN



@ \$ 9
SIREN : 490 528 643 - SIRET : 490 528 643 00011

**FICHE DE PRESENCE CLUBS
SECTEUR 2**

CLUBS	Nom/Prénom	Visa
5605 Pétanqueurs CARNACOIS	TUFFI G David	
5610 ASPTT VANNES	CADOT Stéphane	
5619 Amicale PLOERMELAISE		
5630 Pétanque MALESTROYENNE	LE MAGOUEC YANNICK	
5632 Pétanque Club St MALO de BEIGNON	PERENNEC Bertrand	
5634 St JEAN Sport VILLENARD	Houerin Jérémie	
5635 Celtic Pétanque PEILLAC	PARVIZ FREDERIC	
5642 Pétanque St Gaudence ALLAIRE	Patrick SAVENT	
5650 AS Pétanque SERENT	NEVOUX S-YVES	
5655 Pétanque Club de JOSSELIN	BOLLOCH André	
5656 Boule d'Or QUESTEMBERT	A M ORICE	



Enregistrement Préfecture N° W561007443 – SIRET/SIREN N° 490 528 643 00011
78 route des Sernes – Kerfléau – 56850 CAUDAN
E-Mail : ed56@petanque.fr / Site Internet://www.petanque-morbihan.fr





Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
Comité Régional de BRETAGNE
Comité Départemental du MORBIHAN

@ \$ 9
SIREN : 490 528 643 - SIRET : 490 528 643 00011

5657 VANNES Pétanque Club	LAURENT DAVID	
5659 Pétanque MONTERBLANCAISE	Levy Isabelle	
5661 CRUGUEL Pétanque Club	Bullier	
5663 Club Pétanque BREVELAISE	EMAN LUNVEN	
5666 Pétanque Club PLOERINOIS	LEBUNETEL	
5668 Goéland Pétanque Sud Vilaine	Mut chand	
5670 Pétanque PLUMELIN	Brosse	
5672 LOCMARIAQUER Pétanque Club	Ferns	
5675 Semeurs GRANDCHAMP Pétanque	PATRICK MARTINE	
5676 FEREL Pétanque Club	Blouët Christine	
5677 TEIZ Pétanque	LEQUIS Pascal	
5679 DAMGAN Pétanque	Baty Alain	



Enregistrement Préfecture N° W561007443 – SIRET/SIREN N° 490 528 643 00011
78 route des Sernes – Kerléau – 56850 CAUDAN
E-Mail : cd56@petanque.fr / Site Internet://www.petanque-morbihan.fr



OUVERTURE DU CONGRÈS

Début de la séance 14h30

35 sociétés présentes sur 35 affiliées

Régis STÉPHANT : Le quorum étant largement atteint, je déclare ouvert ce 50^{ème} Congrès Départemental

Régis STÉPHANT : Nos pensées vont vers nos amis disparus, je vous demande donc de respecter une minute de silence.

(une minute de silence)

Régis STÉPHANT

Bonjour à tous

Régis STÉPHANT informe qu'une banderole a été installée au fond de la salle où vous trouverez affichés l'historique et l'histoire du comité et de ses meilleurs résultats, à l'époque dans ces 18 clubs il y avait déjà l'ASPTT Vannes et nous sommes très heureux de les compter aujourd'hui parmi nous et nous sommes très heureux d'être ici, nous allons avancer et comme d'habitude nous avons beaucoup de choses à dire et j'invite madame Morgane CADET à se présenter pour nous dire un petit mot, Morgane, vous la connaissez comme licenciée à l'ASPTT Vannes, mais elle est trésorière de la section pétanque, mais vous ne savez peut être pas qu'elle est présidente du club omnisports de l'ASPTT Vannes elle représente 1200 adhérents .

ALLOCUTION de Madame Morgane CADET, Présidente de l'Omnisports ASPTT Vannes

Bonjour à tous

Comme vous l'a dit Régis cela fait 3 ans que je suis présidente de l' ASPTT Omnisports , c'est une tâche que j'ai prise avec plaisir mais c'est vrai que c'est un gros engagement que je m'efforce de faire tenir et de développer notre ASPTT, cette année nous sommes fiers d'avoir ouvert 3 sections handisport, notre objectif est de rester force de club sur le territoire vannetais, malgré tout ce que l'on peut entendre, l'ASPTT est là et sera toujours là et sur notre site de l'ASPTT. Merci (applaudissement)

Régis STÉPHANT remercie Morgane et donne la parole à Monsieur Stéphane CADET

ALLOCUTION de Monsieur Stéphane CADET, Président de la section pétanque ASPTT Vannes

Bonjour à tous,

Je vais être moins loquace car je sais que l'ordre du jour est chargé, bienvenue à Vannes pour ce 50^{ième} congrès départemental. Comme vous l'indiqué Morgane, l'ASPTT a créé une section handisport « la BOCCIA », une section tir à l'arc, une section marche nordique et une quatrième va voir le jour, une section athlétisme. « La boccia », très compliqué, j'en suis un des fondateurs de cette section avec Laurent PLEIBER absent aujourd'hui, actuellement 14 personnes en situation de handicap viennent régulièrement le mardi et le jeudi, c'est très dur à gérer mais c'est passionnant, je vous invite à regarder sur les réseaux sociaux comment cela se déroule, c'est très émouvant d'encadrer ces personnes. Je vous souhaite un bon congrès. (Applaudissement)

Régis félicite Stéphane pour la création de la section « la boccia » et indique qu'il a vu cette activité à la TV et qu'il ne doit pas être facile de gérer ses émotions

Régis remet à chacun (Morgane et Stéphane) le fanion du comité pour marquer le passage du comité à Vannes

Il remercie la section ASPTT Pétanque d'avoir organisé ce 50^{ième} congrès ici à Vannes, que c'est très cher et que l'organisation est à la charge du club. (Applaudissement)

Régis précise qu'il est indiqué dans l'ordre du jour qu'il est prévu une allocution de monsieur le Maire absent pour le moment, sa venue étant programmée pour 16 heures30.

APPROBATION du compte-rendu du congrès du 23 novembre 2024

Régis STÉPHANT : Avez-vous des questions sur ce compte rendu ?

A propos de ce congrès du 23 novembre, Philippe STÉPHANT précise que Monsieur LEBOT Michel Président de la fédération l'a félicité car il n'avait pas assisté depuis longtemps à un congrès aussi bien organisé.
(Applaudissement)

Qui est contre le compte rendu ? Qui s'abstient ? - Personne
Le compte-rendu est approuvé

Régis STÉPHANT remercie Jean Louis RICHE pour le travail rendu

ALLOCUTION de Régis STÉPHANT - Président du comité départemental

Régis STÉPHANT rappelle qu'il est élu président depuis un an et indique quelques modifications :

1^{er} point : attribution des championnats, beaucoup de clubs ont postulé et c'est très bien, le comité s'est réuni et a travaillé pour établir un calendrier, bien pour l'ensemble, ce ne sera pas à la fin du congrès mais avant la pause. Nous avons quelques dates qui sont libres et cela vous permettra d'y réfléchir pendant la pause, l'objectif étant d'avoir des candidats sur ces dates libres.

2^{ième} point : c'est pour moi la grosse innovation du jour, ce sont les rapports des commissions qui sont multiples, mes collègues ne vont pas se succéder au pupitre pour

vous réciter leur compte-rendu, vous les avez déjà eus ils sont sur le site internet depuis le 7 novembre, en revanche si vous avez des questions, vous pourrez les poser aux différents interlocuteurs. S'il y a des questions c'est très bien mais s'il n'y en a pas ça permet de gagner du temps.

Je reviens sur mon retour de cette année, côté finances, sachez que des investissements ont été réalisés, des achats étaient déjà programmés, quand j'ai été élu en 2024 des décisions avaient déjà été prises et ils ont été honorés :

- Des scoreurs tout neufs
- Un stock de tenue championnat de France
- Un stock de maillots et vestes renouvelé l'année dernière
- Investissement dans des tenues de pluie pour les championnats de France, ces tenues ne sont pas données aux joueurs, elles sont simplement prêtées en cas de besoin
- Investissement dans les tenues pour nos jeunes qui ne gardent pas ces tenues puisqu'ils vont grandir, elles sont donc prêtées.
- Autre investissement, les tapis de tir de précision

Autres dépenses, sur les championnats, Régis STÉPHANT rappelle que les championnats sont offerts

Sont pris en charge par le comité, la prise en charge de la tenue de la table de marque, les trophées, les frais d'arbitrage sur présentation de facture et les fleurs dans la limite de 30€ par personne.

Cela représente un coût pour le comité aussi bien en recettes comme en dépenses, Régis STÉPHANT pense que cela a été apprécié et ces dispositions seront reconduites l'année prochaine.

Régis STÉPHANT informe qu'au niveau championnat de France, les coûts sont plus élevés qu'à l'habitude, hôtellerie beaucoup plus chère.

Philippe STÉPHANT intervient en indiquant cela faisait au moins 15 ans que le CRB s'occupait de la réservation et que ces réservations devenaient très compliquées car il fallait réserver pour 60 voire 70 chambres pour les championnats de France, il faut donc que chaque département règle cette problématique, hôtel et déplacement, en revanche pour les champions de Bretagne, c'est le CRB qui aura cette charge. Désormais, chaque département va gérer ses propres équipes.

A noter que des frais supplémentaires ont été occasionnés par des déplacements justifiés en train et en avion.

A noter également que les délégués qui n'avaient pas dépensé leur enveloppe budgétaire ont ramené le reste au comité

La bonne nouvelle est que nous avons un budget équilibré.

Régis STÉPHANT précise que pour l'organisation des championnats, les clubs organisateurs doivent respecter le cahier des charges pour pouvoir bénéficier de la gratuité de la journée, il indique que cela fait plaisir de voir des ganivelles autour des carrés d'honneur. Que ces dispositions sont importantes pour les joueurs.

Concernant les tenues des jeunes, il va falloir investir

Autre investissement : un stand parapluie pour la boutique et les contrôles d'alcoolémie pour le respect de la confidentialité.

Régis STÉPHANT informe que pour sa première année de présidence, il a eu la chance d'être invité à la compétition « challenges territoriaux » qui s'est déroulée les 20 et 21 septembre à Kercado à Vannes, cette compétition a réuni 400 participants de toute la France, Alain JOANNIC président de Plumelin était le grand artisan de cette compétition pour ceux qui connaissent ça ressemblait à l'UFOLEP, 3 compétitions étaient programmées, Triplette, doublette féminine et doublette mixte.

Très belle compétition, j'en profite pour remercier Fred PAILHÉ qui est venu arbitrer le samedi et Jean Louis RICHE qui a arbitré le samedi et le dimanche.

Le club de QUIBERON va organiser l'année prochaine un championnat de France, Régis demande à Loïc MONCAER président de Quiberon quel est le public concerné par cette compétition :

Il s'agit de personnes avec un handicap « sourd et muet » 400 participants sont attendus.

Philippe STÉPHANT précise qu'à cette occasion des interprètes seront présents pour suppléer 2 arbitres

Régis STÉPHANT indique qu'il est très content d'impliquer le comité pour cette journée prévue le jour du championnat triplette.

Régis STÉPHANT remercie les clubs, il a trouvé qu'il y avait une bonne dynamique cette année, merci à vous qui jouez le jeu, si vous avez des remontées, des doléances, n'hésitez pas je ne dis jamais OUI mais je ne dis pas NON, on prend la demande, on l'analyse et après on fait un retour.

Régis STÉPHANT précise que si les finances sont équilibrées, c'est aussi grâce à l'augmentation du nombre de licenciés (+100) recette supplémentaire et record sur les participations aux qualificatifs.

Tout ça c'est dynamique et tant que c'est dynamique, nous en profiterons aussi.

Il y a certains clubs qui se développent au niveau des structures :

- Terrains couverts à CARNAC
- Port Louis souhaiterait avoir plus de terrains

A ce sujet, Régis invite le club de Port Louis à inviter les élus à venir voir une compétition pour que ceux-ci se rendent compte de l'activité sportive ce qui peut permettre d'avancer un petit peu plus

- Monterblanc il y a du mouvement au niveau des terrains

Régis STÉPHANT informe qu'au niveau des clubs c'est de les impliquer au maximum, c'est la raison pour laquelle vous avez voté pour une répartition géographique des secteurs, ça permet de voir que certains confondent les secteurs qui nous servent au calendrier et les zones qui nous servent aux qualificatifs.

Rappel que la majorité des clubs a voté pour que les mises soient d'un montant de 5€

Rappel également pour les concours ABC qui se déroulent en 4 parties, cette situation change beaucoup pour les joueurs car les concours en 4 parties ne sont pas dotés de points.

Rappel également au niveau des inscriptions sur les concours, c'est soit inscriptions sur place et on prend toutes les équipes soit inscriptions à l'avance par téléphone et on arrête de prendre les inscriptions à une certaine heure surtout en ce qui concerne les concours limités.

Au niveau des assemblées, Régis STÉPHANT souhaite qu'il y ait plus d'échanges au niveau des conseils et pour impliquer un peu plus les clubs dans l'organisation des championnats, l'idée est de le faire de manière ostentatoire.

Il précise qu'à partir du moment où cela ne coûte rien à l'organisateur puisque le comité prend en charge, la tenue de la table de marque, les frais d'arbitrage, les trophées et les fleurs, les clubs peuvent prendre le risque d'organiser un championnat. C'est l'occasion de rencontrer les élus s'ils sont invités et de leur faire voir comment ça se passe.

Ce qui me tient à cœur c'est d'être présent là où nous ne sommes pas allés depuis très longtemps.

On a demandé le plan des terrains, vous comprenez bien pourquoi, c'est pour l'organisation des qualificatifs, d'ailleurs on constate que l'on arrive au bout du système et c'est très inquiétant car quand si on divise en 3 ou en quatre le département, on s'aperçoit que nous n'en avons pas tant que ça et qu'il va bien falloir se remettre en question à ce niveau-là.

Sans oublier que si nous rencontrons des difficultés d'organisation, nous y arrivons malgré tout et ça marche très bien

Les statuts : seulement 2/3 des clubs ont répondu l'idée est d'arriver à 100% au conseil de février, c'est important car depuis 2 mois des clubs m'ont contacté pour connaître les règles au niveau des élections et bien quand on a les statuts on regarde, on applique et ça s'arrête.

J'ai regardé les statuts et sur ceux reçus Régis STÉPHANT indique que l'on est loin de la légalité pour la moitié d'entre eux.

Régis STÉPHANT fera un retour.

Les PV d'AG : Régis STÉPHANT précise que c'est la seule manière de connaître que l'AG a bien été tenue. Cela évite d'avoir des bruits de couloir

Les BILANS : de notre côté, on adresse les bilans et les PV d'AG à nos supérieurs, pour moi c'est la moindre des choses de recevoir ces bilans surtout lorsque nous accordons des subventions exceptionnelles, organisation exceptionnelle, participation au CRC ou déplacement exceptionnel

Philippe STÉPHANT rappelle que ces bilans doivent être adressés à la municipalité.

Régis STÉPHANT rappelle que la communication du club vers les joueurs est difficile, c'est la raison pour laquelle nous alimentons très régulièrement le site du comité et de faire des partages sociaux

Régis STÉPHANT : Je l'ai pris avec humour, mais on m'a reproché que l'année dernière le comité avait fait 4000€ de bénéfice, que les zones de qualificatifs n'étaient pas bonnes, il y avait trop de monde une autre demande sur la participation des tenues et je me demande pourquoi me faire ces demandes alors qu'en 2024 cela existait déjà pourquoi moi et non mon prédécesseur ou alors vous aviez sacrément peur de lui (rire)

C'est pour ça que ça me fait sourire, ce sont des reproches, c'est le jeu mais un mauvais reproche permet d'avoir une bonne réponse derrière.

Sur le plan sportif, Régis STÉPHANT indique que les féminines prennent de plus en plus de place.

Sur les participations et sur les résultats il y a une énorme dynamique très intéressante, sur les championnats de France toutes nos équipes sortent des poules, certaines vont très loin, on est championnat régional des clubs avec le club de Pontivy, les féminines de Vannes PC vont disputer la finale de CNC2, il faut donc absolument qu'on traite nos féminines avec la place qu'elles méritent car c'est elles qui nous portent depuis quelques temps. Même si on a des champions parmi les hommes la dynamique est chez les féminines depuis quelques années.

Un stage féminin s'est déroulé à Peillac, des doléances ont été reçues pour donner suite à cela des actions ont été mises en place.

Régis STÉPHANT indique que ces bons résultats ne viennent pas comme ça du jour au lendemain, c'est des longues années d'expérience.

On est fier des résultats de nos jeunes puisque l'on est champion de Bretagne en « junior », en tir de précision « junior »

Champion régional en « minime » avec les clubs de Pontivy et Ploërmel qui ont fait une entente

Champion de Bretagne en mixte

On existe en jeu provençal avec les bons résultats obtenus en coupe de France et championnat de France

N'oublions pas nos 2 titres de champion de France avec maîtrise et brio avec Dorinne MESMIN et David TUFFIGO. (applaudissement)

Merci aux 17 élus qui travaillent avec moi,

PROJET :

Le premier de nos projets c'est l'organisation du congrès national, c'est une toute première pour le Morbihan, il se déroulera à Pontivy, une commission est dédiée à cet évènement, commission orchestrée par Philippe STÉPHANT.

Remerciements aux bénévoles de Pontivy qui viennent donner un coup de main. C'est le projet de Philippe et je suis certain de ce sera très bien organisé.

Je vous remercie de m'avoir écouté. (applaudissement)

ALLOCUTION DE Philippe STÉPHANT Vice-président délégué du comité départemental

Je tenais à cœur d'être présent à ce congrès départemental, je devais assister à une réunion à la fédération mais j'ai préféré être parmi vous pour assister à ce 50^{ième} congrès départemental bien qu'élus à la fédération.

J'ai des informations importantes à vous communiquer pour ce début 2026 avec le changement de licences mais je serai là pour vous accompagner avec les personnes de la fédération pour vous expliquer comment ça va se dérouler et n'ayez crainte ça va bien se dérouler.

Il y a 25 ans, un changement radical informatique a été opéré dans les clubs, sur les compétitions avec les licences informatiques tout le monde a crié au scandale la première année finalement ça se déroule super bien il n'y a donc pas de raison que cela ne se passe pas correctement l'année prochaine.

Je serai à votre disponibilité tout au long de ce congrès et tout au long de l'année 2026. Merci à vous (applaudissement)

Bonjour à toutes et tous

Il me revient la charge de vous présenter le rapport d'activité et le rapport moral de cette saison écoulée

L'activité du comité :

Le comité directeur s'est réuni à 7 reprises cette année dont nos 3 assemblées générales

Celle de printemps à Quiberon le 22 février 2025

Celle d'automne à ASPTT Lorient le 18 octobre 2025

Et celle d'aujourd'hui à Vannes dans ce bel espace « le palais des arts »

Sur les terrains les élus nous ont représenté à chaque championnat comme vous le savez, pour les qualificatifs il avait été demandé aux clubs organisateurs de bien vouloir tenir la table de marque et d'adresser les résultats de ce qualificatif au CD56 pour le championnat qui se déroulait le lendemain, cette nouveauté « tenir la table » de marque a remporté un succès et je remercie les personnes qui ont eu cette tâche.

Cette année, des records de participation aux championnats ont encore été battus puisqu'on enregistre

+ 19 Doublette Sénior Masculin

+ 38 Individuel sénior Masculin+ 46 TS Promo

+ 29 Individuel sénior féminin

+ 42 Doublette séniors Mixte

+ 39 Triplette séniors Mixte

La palme revient à l'Individuel Vétéran Masculin avec + 80 participants par rapport à 2024

La participation des féminines est de plus en plus importante dans nos championnats et c'est très bien.

LE JEU PROVENÇAL

Cette année 20 équipes étaient inscrites à ce championnat.

Un constat : les participants et participantes appréhendent de mieux en mieux le règlement, ce sport est intéressant et j'invite les clubs à inscrire des équipes pour participer à ce championnat en 2026.

Ce rapport moral c'est aussi l'occasion de remercier :

Nos sponsors

Mes collègues élus qui ne ménagent pas leur peine tout au long de l'année (tenue de table de marque championnat) délégations, etc

Remerciement aux bénévoles, comme le soulignait Jean Noël VENON à l'assemblée d'automne, difficulté à recruter des bénévoles mais comme on me soufflait à l'oreille pas d'organisation de championnats et grand concours sans bénévoles, mais **surtout sans licenciés** car pas de licenciés, pas de concours donc pas besoin de bénévoles.

Remerciements aux présidents de club, trésorier et secrétaire des clubs

Remerciement aux arbitres

Sur le plan sportif :

Au niveau résultat 2025 a été une année sportive historique pour le CD56 et la région

Félicitations à nos champions de France, Dorinne MESMIN, David TUFFIGO

A notre triplète vétérans battue en finale.

La Bretagne n'est pas une terre de jeu provençal

Félicitation aux équipes de PLOEREN pour leurs belles performances sur cette compétition au championnat de France et en coupe de France

Je n'oublie pas non plus les « jeunes » pour leurs performances

Comme l'an passé, j'ai toujours le regret de ne pas voir sur les terrains lors des championnats des représentants de nos médias locaux, (Ouest France, le Télégramme) à ce sujet les organisateurs devraient les contacter.

Je vous remercie de votre aimable attention et vous souhaite un bon congrès et une bonne année sportive 2026. (applaudissement)

APPROBATION DU RAPPORT MORAL

Régis STÉPHANT demande s'il y a des questions sur ce rapport moral

Pas de question

Le rapport moral est adopté, Régis STÉPHANT remercie Jean Louis et son adjointe, il passe la parole à Jean Yves JOURNET.

Jean Yves JOURNET présente le bilan financier 2025

Le résultat de l'exercice se trouve amoindri pour donner suite aux premiers frais du congrès national prochain.

De même le comité a accompagné les clubs aux finales départementales en prenant certains frais en charge : arbitres, fleurs, repas, organisation pour un total de 1800€

Les achats matériels cette année sont en hausse, suite à l'investissement de scoreurs, tapis et cibles de tirs ordinateurs et imprimantes.

En recette, l'augmentation des licenciés a permis de maintenir un budget satisfaisant

L'augmentation de la participation des licenciés aux différents championnats départementaux à été bénéfique pour notre budget.

Pour donner suite à la vérification des comptes, il est décidé de faire un plan comptable plus simple pour éviter de mauvaises imputations.

Un nouveau plan comptable sera donc proposé au conseil de février 2026 et qui devra s'adapter au prévisionnel actuel.

Jean Yves JOURNET remercie ceux qui manipulent les chèques et le liquide pour alimenter les comptes.

(applaudissement)



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
Comité Régional de BRETAGNE
Comité Départemental du MORBIHAN

N° W561007443 - N° SIRET 490 528 643 00011
Centre de Kerfléau. 78 route des Sternes 56850 CAUDAN

Caudan Le 05/11/2025



Comptes Arrêtés au 31 octobre 2025
Documents Etablis par la Commission des Finances

Trésorier : Jean-Yves JOURNET
Trésoriers Adjoints : Magali DAVILMA, Christian NICOLAS

Vérificateurs aux comptes :
Loïc MONCAER
Michel COUNY

COMITE DU MORBIHAN

Bilan financier 2025

COMPTE de RESULTATS



Le 31-10-2025

Trésorier
Christian NICOLAS
Trésorière - Adjointe
Magali DAVILMA

RECETTES

100 - FONCTIONNEMENT		78 859.86 €
110 - Intérêts des livrets		1 612.86 €
111 - Intérêts Crédit Agricole du Morbihan	1 595.06 €	
112 - Intérêts Crédit Mutuel de Bretagne	17.80 €	
120 - Affiliations		3 500.00 €
121 - Affiliation Sociétés année N	3 500.00 €	
130 - Timbres Licences		66 926.00 €
131 - Timbres Licences Séniors	65 866.00 €	
132 - Timbres Licences Jeunes	520.00 €	
133 - Nouvelle Carte Support	540.00 €	
140 - Redevance		6 821.00 €
141 - Aide Compétitions Jeunes (Nat + Reg)	2 329.00 €	
142 - Participation Loyer Siege	4 492.00 €	
200 - VENTES		9 641.00 €
210- Pubs Calendriers		7 110.00 €
211 - Vente encarts publicitaires Clubs		
212 - Vente encarts publicitaires Sponsors	7 110.00 €	
220 - Vente Organisation Championnats		2 531.00 €
221 - Vente Organisation Championnats Dep	2 281.00 €	
222 - Vente Organisation Championnats Lig	250.00 €	
300 - CHAMPIONNATS		29 492.80 €
310 - Département		21 472.00 €
311 - Engagements Championnats Départementaux	17 204.00 €	
312 - Engagements Championnats non Qualificatifs	3 468.00 €	
313 - Inscription clubs a la Coupe de France	800.00 €	
314 - Recettes Championnats Départementaux		
320 - Comité Régional de Bretagne		3 321.40 €
321 - Remb Réunion CRB		
322 - Championnat de France sub CRB	3 321.40 €	
323 - Subvention CRB formation & stage Jeunes		
324 - Sub CRB Ind Kms CF		
325 - Recettes Championnats Régionaux		
330 - Grand Prix du Morbihan - Régional		0.00 €
331 - GPM Inscription VET		
332 - GPM Inscription REG		
333 - GPM Inscription Complémentaire		
334 - GPM Recette Repas		
335 - GPM Recettes Buvette		
336 - GPM Recettes Sponsors		
337 - GPM Recettes Tombola		
338 - GPM Recettes Subventions		
339 - GPM Divers		
340 - France (Remb Frais déplaç)		4 699.40 €
341 - Remb Frais déplaç Seniors au France	1 868.00 €	
342 - Remb Frais déplaç Vétérans au France	70.00 €	
343 - Remb Frais déplaç Jeunes au France	2 441.40 €	
344 - Remb Frais déplaç Coupe de France	320.00 €	
400 - ACTIONS PONCTUELLES		19 664.00 €
410 - Mutations		6 130.00 €
411 - Mutations Internes	4 830.00 €	
412 - Mutations Externes	1 300.00 €	
420 - Subventions		3 950.00 €
421 - Subvention CRB Arbitrage Championnats REG	350.00 €	
422 - Participation FFPJP aux stages Initiateurs		
423 - Subvention pour le CRC		
424 - Subvention pour le CNC	3 600.00 €	
425 - Subvention Championnat France Jeunes		

Recettes 1/2

430 - Divers		4 923.00 €
431 - Participation Clubs aux Tenues CDF	1 070.00 €	
432 - Amendes pour absence de Licence	190.00 €	
433 - Amendes Discipline & Forfaits Clubs	600.00 €	
434 - Recettes diverses & impôts CGI	3 063.00 €	
440 - Vente Matériel		4 211.00 €
441 - Vente Matériel aux Clubs	384.00 €	
442 - Dépôt Vente SAOS	3 827.00 €	
450 - Recettes ETD		0,00 €
451 - Recettes ETD - Ventes de boules		
452 - Subvention ANS - Dossier Sport Santé		
460 - Recettes Exceptionnelles		450.00 €
461 - Congrès National	450.00 €	

Global des Recettes

137 657.66 €

COMITE DU MORBIHAN

Bilan financier 2025

Le 31-10-2025

COMPTE de RESULTATS



Trésorier
Christian NICOLAS
Trésorière -Adjointe
Magali DAVILMA

DÉPENSES

500 - FONCTIONNEMENT

510 - Local Comité		7 229.57 €	
511 - Charges Siège	6 000.00 €		
512 - Charges Siège EDF	960.00 €		
513 - Assurances Siège Comité	269.57 €		
520 - Affiliations		515.00 €	
521 - Affiliation Comité / FFPJP	50.00 €		
522 - Affiliation Clubs / FFPJP	360.00 €		
523 - CDOS	105.00 €		
530 - Licences FFPJP		29 406.60 €	
531 - Timbres FFPJP Seniors	26 713.00 €		
532 - Timbres FFPJP Jeunes	501.00 €		
533 - Assurances FFPJP	112.60 €		
534 - Mutations Internes / FFPJP	1 580.00 €		
535 - Mutations Externes / FFPJP	500.00 €		
540 - Licences CRB		15 871.00 €	
541 - Timbres CRB Seniors	15 519.00 €		
542 - Timbres CRB Jeunes	102.00 €		
543 - Mutations Externes / CRB	250.00 €		
550 - Commissions		1 566.56 €	
551 - Frais Commission de discipline			
552 - Frais Commission Arbitres	322.00 €		
553 - Frais Commission féminine	120.00 €		
554 - Frais Commission Vétérans	100.20 €		
555 - Frais Commission Développement			
556 - Frais Commission ETD	770.46 €		
557 - Frais Formations Educateurs	123.90 €		
558 - Frais Stage jeunes	130.00 €		
560 - Téléphonie - Internet		1 798.09 €	
561 - Téléphonie et internet	1 798.09 €		
570 - Achats Matériels		9 157.40 €	
571 - SAOS pochettes/règlements/mutations			
572 - Achats matériel Comité	6 931.87 €		
573 - Achats tenues Comité	2 225.53 €		
580 - Secrétariat		1 598.31 €	
581 - Frais Imprimerie	104.00 €		
582 - Frais courriers	307.05 €		
583 - Frais de Banque	119.10 €		
584 - Fournitures Bureau - Photocopies - Cartouches	1 068.16 €		
590 - Congrès - Conseils - Réunions		7 319.91 €	
591 - Frais réunions Départementales	2 757.68 €		
592 - Frais Congrès CRB			
593 - Frais Congrès Départemental	3 805.80 €		
594 - Frais Congrès National	756.43 €		

74 462.44 €

600 - CHAMPIONNATS

610 - Département		4 219.61 €	
611 - Frais Championnats I & D VET Morbihan	1 110.60 €		
612 - Frais Championnat T mixte VET Morbihan			
613 - Frais Championnats départementaux Jeunes	1 578.50 €		
614 - Frais Déplacements Champ Départementaux ou autres	1 530.51 €		
620 - Comité Régional de Bretagne		4 643.50 €	
621 - Frais Déplacement Comité Championnats CRB	1 417.50 €		
622 - Frais Déplacement Championnats CRB Jeunes			
623 - Frais Déplacement CRC Séniors et Vétérans	2 800.00 €		
624 - Frais Organisation de championnats de Bretagne	426.00 €		
630 - Frais déplacement France		40 740.53 €	
631 - Frais déplacement Séniors CDF	23 929.64 €		
632 - Frais déplacement Jeunes CDF et finale nationale	9 502.21 €		
633 - Frais déplacement Chp CRB au CDF	3 297.68 €		
634 - Frais de Tenues CDF	4 011.00 €		

55 542.63 €

Dépenses 1/2

640 - Frais Championnats des Clubs, Coupes des Clubs et GPM		1 906.05 €
641 - Frais Coupe des Aînés	60.00 €	
642 - Frais Coupe du Morbihan et France	1 506.34 €	
643 - Frais GP du Morbihan		
644 - Frais championnat departemental des Clubs Sénior & Vétéran	50.20 €	
645 - Frais championnat des Clubs Jeunes	289.51 €	
650 - Achats Récompenses		4 032.94 €
651 - Achats Récompenses Championnats Départementaux	1 561.00 €	
652 - Achats Récompenses Championnats Jeunes	530.72 €	
653 - Achats Récompenses Fin d'année et autres	1 941.22 €	

700 - ACTIONS PONCTUELLES

710 - Promotion de la pétanque		0.00 €
711 - Promo licences gratuites		
712 - Actions Ponctuelles Promotion		
720 - Obsèques		150.00 €
721 - Frais Décès	150.00 €	
730 - Divers		5 759.48 €
731 - Divers & Impôts CGI	4 034.13 €	
732 - Frais Licences PMR	405.00 €	
733 - Achats pour revente aux clubs		
734 - Achats Dépôt Vente SAOS	1 320.35 €	
750 - Dépenses Exceptionnelles		1 980.18 €
751 - Congrès National	1 980.18 €	

7 889.66 €

800 - Provision et Annulation de charges

810 - Provision de charges sur exercice		3 800.00 €
811 - Provision de charges sur exercice	3 800.00 €	
820 - Provision de charges pour organisation exceptionnelle		0.00 €
821 - Provision de charges pour organisation exceptionnelle		
830 - Annulation Provision de Charges des exercices passés		-4 300.00 €
831 - Annulation Provision de Charges des exercices passés	-4 300.00 €	

-500.00 €

Global des Dépenses 137 394.73 €

COMITE de PETANQUE du MORBIHAN

Suivi des Créances à Recevoir + Dettes fournisseurs

	Créances à recevoir
SOLDE	2430.00
TOTAL	11838.00 9408.00

Affiliations 2026 = **3 600 €**

Clubs	Montant	Réglmts	Ecart	
01 > RIAN T PÉTANQ'CLUB	1 199.00 €	1 199.00 €	0.00 €	100.00 €
02 > PÉTANQUEURS CARNACOIS	704.00 €	704.00 €	0.00 €	100.00 €
03 > PÉTANQUE LANESTERIEENNE	724.00 €	724.00 €	0.00 €	100.00 €
04 > ASPTT VANNES	169.00 €		169.00 €	
05 > PÉTANQUE PORT-LOUISIENNE	142.00 €	142.00 €	0.00 €	100.00 €
06 > ASPTT LORIENT	453.00 €	453.00 €	0.00 €	100.00 €
07 > QUIBERON PÉTANQUE	198.00 €	198.00 €	0.00 €	100.00 €
08 > AMICALE PLOERMELAISE	471.00 €	471.00 €	0.00 €	100.00 €
09 > AMICALE PLOUAYSIIENNE	213.00 €	213.00 €	0.00 €	100.00 €
10 > PÉTANQUE MALESTROYENNE	489.00 €	489.00 €	0.00 €	100.00 €
11 > PÉTANQUEVENOISE	180.00 €	180.00 €	0.00 €	100.00 €
12 > PÉTANQUEURS ST MALO DE BEIG	222.00 €	222.00 €	0.00 €	100.00 €
13 > ST JEAN SPORT VILLENARD	239.00 €	239.00 €	0.00 €	100.00 €
14 > CELTIC PETANQUE PEILLAC	148.00 €	148.00 €	0.00 €	100.00 €
15 > ST GAUDENCE ALLAIRE	149.00 €	149.00 €	0.00 €	100.00 €
16 > PÉTANQUE CLUB LARMOR-PLAGE	197.00 €	197.00 €	0.00 €	100.00 €
17 > AS PÉTANQUE SERENT	144.00 €	144.00 €	0.00 €	100.00 €
18 > PÉTANQUE PONTIVYENNE	245.00 €	245.00 €	0.00 €	100.00 €
19 > PÉTANQUE CLUB DE JOSSELIN	217.00 €		217.00 €	
20 > BOULE D'OR QUESTEMBERT	210.00 €	210.00 €	0.00 €	100.00 €
21 > VANNES PÉTANQUE CLUB	726.00 €		726.00 €	
22 > PÉTANQUE MONTERBLANCAISE	131.00 €	131.00 €	0.00 €	100.00 €
23 > PÉTANQUE CRUGUELOISE	118.00 €	118.00 €	0.00 €	100.00 €
24 > PÉTANQUE BRÉVELAISE	173.00 €	173.00 €	0.00 €	100.00 €
25 > PÉTANQUE LOCHRISTOISE	165.00 €	165.00 €	0.00 €	100.00 €
26 > PÉTANQUE CLUB PLOERINOIS	206.00 €	206.00 €	0.00 €	100.00 €
27 > GOELAND PETANQUE SUD VILAINE	185.00 €	185.00 €	0.00 €	100.00 €
28 > PÉTANQUE PLUMELIN	741.00 €	92.00 €	649.00 €	
29 > LOCMARIAQUER PETANQUE CLUB	170.00 €	170.00 €	0.00 €	100.00 €
30 > PÉTANQUE PLUVIGNOISE	132.00 €	132.00 €	0.00 €	100.00 €
31 > SEMEURS GRANDCHAMP PÉTANQ	193.00 €	193.00 €	0.00 €	100.00 €
32 > FEREL PETANQUE CLUB	784.00 €	784.00 €	0.00 €	100.00 €
33 > TEIZ PETANQUE	202.00 €	202.00 €	0.00 €	100.00 €
34 > PETANQUE BRANDERIONNAISE	530.00 €	530.00 €	0.00 €	100.00 €
35 > PÉTANQUE CLUB DAMGAN	561.00 €		561.00 €	
36 - CLEGUER PÉTANQUE	108.00 €		108.00 €	

Dettes Fournisseurs

0.00

0.00 0.00

Client	Montant	Réglmts
STOCK Estimé	1000.00	

Montant	Réglmts	Fourn.
0.00	0.00	
0.00	0.00	
0.00	0.00	
0.00	0.00	
0.00	0.00	

Lorient, le 11 novembre 2025

Vérificateurs aux comptes :

Mr Loïc MONCAER Pétanque Quiberon

Mr Michel COUNY Pétanque Larmor Plage

Rapport des vérificateurs aux comptes pour la saison 2024 / 2025

La vérification des comptes du Comité de pétanque du Morbihan a été réalisée le lundi 3 novembre 2025 au siège du Comité à Kerfléau, au 78 rue des sternes à Caudan 56850.

Le contrôle a été effectué sur la période du 1^{er} novembre 2024 au 31 octobre 2025.

Etaient présents : Mr Jean Yves JOURNET Trésorier Général

Mr Christian NICOLAS Trésorier Adjoint

Nous, vérificateurs, des clubs de Quiberon et de Larmor Plage, certifions que les comptes présentés sont véritables et conformes.

Nous remercions les trésoriers du Comité d'avoir pris en compte nos remarques ainsi que la simplification pour une meilleure compréhension des comptes de résultats.

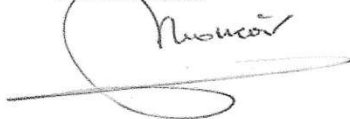
Nous constatons que malgré les remarques formulées en 2024, certains clubs ont toujours du retard dans le règlement de leurs fiches financières.

Nous avons également constaté que les documents envoyés par le trésorier du Comité de Bretagne ne sont pas toujours très clairs et peuvent être mal interprétés.

Nous certifions, sans aucune réserve, les opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière du Comité Départemental de Pétanque, clos au 31 octobre 2025.

Nous, vérificateurs aux comptes, demandons à l'assemblée générale de donner décharge au trésorier général et à son adjoint et les remercions pour l'excellent travail réalisé avec rigueur pour la tenue des comptes du Comité de pétanque du Morbihan.

Loïc MONCAER



Michel COUNY



APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER

Régis STÉPHANT demande s'il y a des questions sur le rapport financier ?

Qui est pour ? Qui est contre ?

Aucune réponse

Le rapport financier est donc approuvé

PROPOSITION SOUMISE AU VOTE

Le bilan prévisionnel 2026 Christian NICOLAS

Christian NICOLAS indique qu'il y a une mise à jour du prévisionnel par rapport à l'augmentation du nombre de licenciés en 2025.

Également augmentation des montants sur les lignes « impôts CGI » car l'optique du comité est de défalquer sur les impôts plutôt qu'un défraiement sur les comptes : cela concerne le poste 731 en dépenses et le poste 434 en recettes, donc moins de frais pour le comité, mais cela fait augmenter le résultat financier.

En retombées de la fédération 2 rubriques nous concernent directement :

- **Les mutations** vu l'augmentation des tarifs, le bilan prévisionnel est retouché en recettes et en dépenses fédérales ainsi que régionales.
-
- **Taxe de 1€** pour les engagements des championnats pour la fédération, suite à cette affaire, une ligne supplémentaire en 615 « engagements reversés à la fédération »
Le trop perçu sur les engagements vétérans, hormis le championnat tripléte vétéran, sera reversé sur l'individuel, le doublette vétéran féminin et le tripléte vétéran, à partir des ¼ de finale.

Une augmentation des frais de championnats de France : 2 raisons à cela : les frais supplémentaires d'hôtel et restauration pour nos champions et vice-champions de France. Pr ailleurs à Bourg St Maurice le prix des hôtels était beaucoup plus élevé.

Pour toutes ces raisons Le bilan prévisionnel 2026 se trouve donc augmenté à hauteur de 21%
(applaudissement)

ALLOCUTION DE Monsieur David ROBO Maire de Vannes

Je suis très heureux de venir vous saluer pour ce 50^{ième} congrès départemental, on fait le choix de jouer à la pétanque toutes les semaines, soit en loisir, soit en compétition, c'est un département assez dynamique, rien qu'à Vannes c'est plus de 300 personnes qui chaque semaine jouent à la pétanque et on peut se réjouir, d'ailleurs la vielle a mis en place des infrastructures pour accompagner les compétitions qu'elles soient départementales, régionales voire nationales et pourquoi pas un jour voir une grande compétition organisée au parc Chorus, l'endroit s'y prête moi qui regarde souvent la

pétanque sur la chaîne l'équipe pourquoi pas « la marseillaise » réplique de Philippe STÉPHANT qui indique que « la marseillaise » ce n'est pas possible ce serait plutôt la « Vannetaise »

Cependant je ne suis pas venu les mains vides car en 2020, j'étais à La Ciotat et j'apprends avec la maire que la pétanque avait été inventée à La Ciotat il ma donc offert une tripléte de boules que je sors rarement « la boule bleue » que je vais vous montrer, et il y a une autre particularité dans cette ville la première fois au monde ou un film a été diffusé dans un cinéma.

J'ai pratiqué la pétanque avec mes parents pendant les vacances lorsque j'avais entre 8 et 15 ans au camping les sables blancs à Plouharnel.

Je vois qu'il y a quelques jeunes dans la salle et j'espère au c'est un sport qui à l'avenir va attirer des jeunes car c'est un sport qui nécessite du physique et du mental.

Bon après-midi à toutes et à tous. (applaudissement)

Philippe STÉPHANT remet le fanion du comité du Morbihan à monsieur le Maire.

Régis STÉPHANT interpelle monsieur ROBO lui rappelant qu'il serait ravi d'accueillir un open national à chorus, cette proposition n'est tombée dans l'oreille d'un sourd car c'est un projet, notre comité vit bien, ça se passe bien chez les vétérans, les séniors chez les jeunes nous avons des résultats mais nous n'avons pas le nombre et si veut faire la promotion de la pétanque, c'est dans notre projet, on veut se tourner vers les jeunes et force est de constater qu'aujourd'hui nos clubs sont beaucoup autour de Vannes beaucoup plus qu'à une époque et ils étaient sur le secteur de Lorient. Pour le comité, développer les jeunes, c'est commencer par Vannes et si souhaite faire aboutir un projet, il est évident que l'on viendrait taper à votre porte pour organiser une compétition à Chorus, un championnat de France « jeunes » ça représente 800 jeunes avec les éducateurs, les accompagnateurs, et les supporters, si notre projet avance on viendra vous voir et ce qu'on attendra la plus, c'est la mise à disposition de matériel.

Un autre projet est d'organiser un pétanque tour mais avec nos champions on souhaiterait faire une exébiton pour attirer le regard des jeunes, la pétanque c'est aussi les féminines et pourquoi pas utiliser l'espace dédié à la pétanque à « la Rabine » mais l'important est que vous en ayez envie, si c'est le cas nous serons volontaires et nous serions heureux de venir à Vannes démontrer que la pétanque c'est l'amitié mais c'est aussi un sport. Merci de votre venue (applaudissement)

PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE (pendant la pause)

- Le budget prévisionnel : pour/contre

- Elus au CD56 : Election de 2 membres dont au moins une féminine

Se présentent :

- Sylvie THEVENIN
- Camille MESMIN
- Pauline DUBOIS
- Bruno BAUSMAYER

(2 noms à rayer au minimum)

Régis STÉPHANT remercie les candidats qui se sont présentés car c'est bien la première fois que l'on a plus de candidat que de postes à pourvoir

Appel aux scrutateurs

Amélie FLEURY et Fabrice EXPUESTO se proposent

VOTE et PAUSE

ATTRIBUTION des ORGANISATIONS 2026

Deux assemblées 2026 sont déjà programmées celle de février à PLOERMEL et celle d'Octobre à Port Louis

le congrès du 21 novembre 2026 se déroulera à CLÉGUER, Régis STÉPHANT rappelle que le comité alloue une subvention de 500€ pour le club qui l'organise.

Présentation des attributions des championnats 2026

Non attribués dans un premier temps :

- L'individuel vétérans zone 1 se déroulera à ASPTT Lorient
- Triplette vétérans zone 2 se déroulera à LOCMARIAQUER

Reste à pourvoir :

- Individuel vétérans zone 2
- Journée découverte « jeunes » le 31 octobre
- Stage « jeunes » départemental le 15 mars

PROJETS DÉVELOPPEMENT

Développement des effectifs féminin, il y aura donc une journée féminine licenciée et une féminine non licenciée, journée du 31 octobre 2026 pourquoi cette date pour la nouvelle joueuse puisse réintégrer une équipe féminine la saison suivante.

Journée découverte pour les jeunes

Organiser un pétanque tour à la morbihannaise c'est-à-dire moins coûteux que celui organisé par la fédération mais surtout pour faire nos joueurs du terroir et l'idée qui nous trotte en tête c'est « la Rabine » à Vannes.

Dans la presse est paru un article sur la pratique de la pétanque à Plescop, c'est un lieu privé, nous les avons contactés, l'ouverture de cette activité commerciale est prévue en février, nous aurions souhaité profiter de leurs locaux pour faire valoir notre sport, mais cela paraît compliqué entre ceux qui possèdent les murs et ceux qui possèdent le fonds de commerce, nous avons pris contact, le dossier n'avance pas trop mais c'est dans les tiroirs.

Régis passe la parole à Frank DAVILMA

Frank présente le dossier sportif qui a été envoyé par e-mail à tous les clubs. Il fait également un point sur les mutations et sur les licences.

En 2025 2251 licences ont été attribuées

221 mutations 22 sorties, 41 entrées et 158 internes

Les tarifs des mutations sont d'un montant de :

- 45€ pour une NC ou promotion
- 70€ pour un honneur
- 120€ pour une élite

Pour obtenir la classification H1 il faut 12 points et 25 points pour la classification H2

Prise de licence :

Pas de nouveauté concernant la prise de licence qui se fera comme l'an passé, envoi d'un fichier à renseigner et demande de licence à compléter sur le document saison 2026. Lors de la demande de première licence, celle-ci doit être obligatoirement accompagnée de la demande de licence du président, du trésorier et du secrétaire.

Ne pas oublier de renseigner le pavé « honorabilité » pour les personnes concernées à savoir : président, trésorier, secrétaire, dirigeant, éducateur, arbitres

Frank DAVILMA précise qu'il n'a pas d'info concernant les QR Code

Question : comment appliquer le tarif des mutations, Frank répond qu'un tableau concernant la classification des joueurs sera à disposition sur le site dès que l'on aura connaissance des nouvelles classifications. Il précise qu'en interne Xavier Corrége et Christian Nicolas ont créé un nouveau document concernant les intentions de mutation il ne sera pas sur le site tant que l'on n'a pas la liste des honneurs et élites. Il rappelle que les demandes de mutation sont en stand-by jusqu'à ces prochains jours.

Régis intervient en indiquant que les mutations en cours sont à revoir à cause du tarif par rapport à la classification 2026. La liste sera sur le site et le club quitté avant de signer la mutation devra s'assurer de la bonne tarification à appliquer.

Question : Est-ce que le tarif des mutations est le même pour les personnes à mobilité réduite

Réponse : **OUI** en revanche le prix de la licence est moins cher.

Pour les personnes concernées, Philippe STÉPHANT rappelle de ne pas oublier de cocher la petite case « mobilité inclusion » sur la demande de licence, entre 25 et 30 personnes sont déclarées. Il faut fournir la copie de la carte « mobilité réduite »

Question : y aura-t-il des permanences pour les demandes de licence, Frank DAVILMA répond oui à condition que le siège soit disponible car il est bien pris avec les différentes formations.

COMMISSION d'ARBITRAGE Xavier CORRÉGÉ

23 arbitres ont officié au moins une fois en 2025.

- 6 arbitres régionaux
- 17 arbitres départementaux

C'est toujours insuffisant, et nous oblige à faire des choix.

En effet, nous n'arbitrons pas les rencontres de coupe de France, les championnats des clubs et la plupart des concours vétérans.

A ce titre une session de formation se tiendra les 17 et 18 janvier 2026.

Tous les renseignements sont sur le site du Comité Régional de Bretagne, rubrique Formations.

<https://petanque-crbretagne.com/index.php/formation-filiere-arbitrage/>

Nous avons formé deux nouveaux arbitres en 2025 :

- Eric Fontaine, de Port-Louis
- Jérôme Monfort, de St Malo de Beignon

Et réintégré un de nos anciens arbitres :

- Bruno BAUSMAYER, de l'ASPTT Vannes

A noter la candidature d'Arnaud MÉNEZ au grade d'arbitre national.

Nous lui souhaitons toutes les chances de réussite.

Nous remercions Jean-Pierre LE THIEC pour son investissement à nos côtés durant toutes ces années.

La réunion annuelle des arbitres, à laquelle est associée le recyclage obligatoire pour officier se tiendra les 31 janvier et 1^{er} février 2026.

Régis STÉPHANT demande s'il y a des questions ?

Fabrice EXPUESTO en évoquant les arbitres régionaux, nationaux, internationaux, indiquent qu'il faudrait qu'ils servent à quelque chose, entre les beaux discours d'avant match et leur attitude sur le terrain je n'y comprends rien, Xavier CORRÉGÉ explique les difficultés rencontrées avec les joueurs à la suite des parties télévisées.

Fabrice réplique en expliquant que lors des déplacements quand tu rencontres des équipes d'autres départements, on finit par ne plus comprendre grand-chose.

Philippe STÉPHANT rebondit en expliquant que les joueurs qui critiquent ça ce sont les joueurs de base, il précise que les arbitres internationaux qui n'appliquaient pas le règlement international ont été écartés. Il précise qu'avant de critiquer ce qui se passe au-dessus il faudrait que les joueurs soient un peu plus corrects car avant la partie ils se serrent la main et après ils sont prêts à se taper dessus. Il

précise l'arbitre est la garantie de l'application du règlement. Il y a un nouveau règlement qui va sortir et espère que tous les arbitres vont l'appliquer, c'est-à-dire que l'on ne touche plus au terrain.

Fabrice EXPUESTO : Il n'y a peu de bagarre, j'ai simplement dit qu'il y avait un souci par rapport au discours d'avant la rencontre et l'attitude des arbitres pendant la rencontre.

Philippe STÉPHANT intervient à nouveau en expliquant que les jours de championnat s départementaux, il lui arrive de faire le tour des terrains et de faire des remarques sur les tenues des joueurs qui ne sont pas respectées, et ces derniers lui répondent « casse-toi on ne t'a rien demandé » et il trouve que cette attitude n'est pas correcte du tout. J'essaie de faire appliquer le règlement fédéral et je me fais envoyer sur les roses.

Xavier CORRÉGÉ intervient : pour le moment il n'y a rien d'officiel en ce qui concerne le règlement, donc tant que ce n'est pas officiel on garde le règlement de 2021.

Fabrice EXPUESTO : concernant les contrôles d'alcoolémie dans le 35 on m'a fait souffler à 17 heures y a-t-il une règle particulière ?

Philippe STÉPHANT indique que les contrôles d'alcoolémie peuvent être réalisés à n'importe quel moment de la compétition et rappelle que ces contrôles d'alcoolémie se déroulent sur tous les championnats à partir des ½ finales, on n'a jamais de problème, la même procédure existe au championnat de Bretagne.

Régis précise que pour les contrôles d'alcoolémie, il faut qu'il y ait un ordre de mission, et que si contrôle cela doit être affiché, il rappelle la procédure de contrôle.

Philippe précise que ce n'est pas une obligation d'afficher sur les terrains que des contrôles vont avoir lieu.

Fabrice EXPUESTO demande ou il peut la règle concernant tout ce qui vient d'être dit

Philippe STÉPHANT répond dans le RAS ? c'est marqué noir sur blanc

COMMISSION VÉTÉRANS Lucien Le Garrec

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs

Monsieur le Président

Bonjour à toutes et à tous

La saison 2025 s'est achevée.

Tout d'abord, faisons le tour des différentes compétitions.

Championnat Départemental des clubs vétérans

103 équipes engagées, (32 clubs), réparties sur trois divisions. Le premier de chaque groupe de première division accède au CRC pour la saison 2026, soit Vannes PC 2.

En effet, lors de cette finale qui se déroulait à Grand-champ, le 10 juin, VANNES PC 2 battait Larmor-Plage 1 sur le score de 22 à 14.

Vannes PC 2 jouera donc en CRC V pour la saison 2026.

Championnat départemental triplètes vétérans

Celui-ci avait lieu, à ALLAIRE, le jeudi 17 avril, après qualificatifs., le 15.

138 triplettes engagées

Joël BRIENDO. Paul YVON et Irénée MAUGOUBER, de Ploeren, font une remontada spectaculaire pour gagner le titre devant Lanester (Score 13 à 10).

Ils gagnent donc un voyage en Savoie, à Bourg st Maurice, le 21 août, où nos représentants deviennent vice-champions de France

Résultat historique pour le CD 56

Championnat départemental triplettes mixte Vétérans_ (le jeudi 26 juin à Lanester)

70 équipes engagées

Les Ploerinois à l'honneur

WATELLE Frédérique, BRIENS Yannick et CAULET Pascal battent Larmor-Plage, PALLEC Christine, PALLEC Patrick et DROFF Serge 13 à 7

Championnat départemental doublettes vétérans Masculin

les 02 et 04 septembre à Lorient

140 équipes engagées

Christian NICOLAS et Alain RAFY conservent leur titre en battant les frères CHEVILLARD , de Locmariaquer 13 à 11

Féminin

Le 04 septembre à Lorient

29 équipes engagées

Frédérique WATELLE et Barbara LE PELLETIER , de PLOEREN, dominant les débats en battant Danielle JARLEGAN et Gisèle BERNARD de VANNES PC 13 à 10

Championnat départemental Individuel vétérans__(les 23 et 25 septembre à Larmor-Plage)

Masculin :

266 joueurs inscrits

Joël BRIENDO en finale contre Christophe BOUFFANDEAU s'impose 13 à 11

Féminin : (le 25 septembre à Larmor-Plage)

58 Joueuses au départ

Un premier titre individuel pour Muriel KERVINIO, de Lanester, qui bat Maryline LE GLEUT de Lochrist, 13 à 5

Classements

Clubs

Rang	Club	Pts
1er	Pétanque club Ploerinois	407
2ème	Pétanque Lanestérienne	314
3ème	Pétanque club Larmor-Plage	194
4ème	Vannes Pétanque club	178
5ème	Asptt Vannes Pétanque	150
6ème	Pétanque Pontivyenne	106
7ème	Locmariaquer Pétanque club	68
8ème	Pétanque Lochristoise	67
9ème	Teiz Pétanque	34
10ème	Pétanque Port-louisienne	32
11ème	Riant Pétanq-club	24
12ème	Asptt Lorient	23
13ème	St Jean Sport Villenard	19
14ème	Damgan Pétanque club	18
15ème	Boule d'or Questembert Pétanque	15
16ème	Pétanqueurs carnacois	14
«	Pétanquequévenoise	14
18ème	AS Pétanque Sérent	13
19ème	Amicale Plouaysienne Pétanque	7
20ème	Celtic Pétanque Peillac	6
21ème	Pétanque Monterblancaise	4
22ème	Quiberon Pétanque	2
23ème	Semeurs Grandchamp Pétanque	1

INDIVIDUELS

1er	BRIENDO Joël	PLOEREN	79
2ème	YVON Paul	PLOEREN	71
3ème	LE GOURRIEREC Guy	PLOEREN	42
4ème	BRIENS Yannick	PLOEREN	39
5ème	GUIL Raphaël	PLOEREN	34
6ème	MALEFILATE Sosefo	ASPTT VANNES	26
7ème	BROHAN Daniel	LANESTER	24
«	GUENNEC Philippe	LARMOR-PLAGE	24
«	LE STRAT Thierry		24
10ème	SEVESTRE Ludovic	LANESTER	23

Il est à noter, le bon comportement des clubs, quant à la transmission des feuilles de match, en CDC, et le résultat des concours départementaux.

Aucun incident à déplorer, lors de la saison 2025, puisque la Commission vétérans ne s'est pas réunie.

Petit point cependant, lorsqu'un concours, prévu en ABC, se transforme en 4 parties, merci de me le signaler

Un grand merci à Xavier, pour sa disponibilité et le traitement des résultats sur le site du Comité

Je vous souhaite une bonne saison sportive 2026. Merci aux membres de la Commission.

Michel COUNY : Pas d'arbitre pour les ½ et finale des vétérans je ne trouve pas ça normal

Réponse de Xavier CORRÉGÉ : je fais mon mea culpa, j'ai oublié de désigner un arbitre, rassurez-vous l'année prochaine il y en aura un.

Question : il paraît qu'une féminine sera intégrée dans une équipe participant à la coupe des aînés ?

Jean Yves JOURNET répond que pour le moment rien ne change, il peut y avoir une équipe féminine complète mais pas d'obligation d'une féminine dans une équipe.

Philippe STÉPHANT indique qu'à la fédération il y a dans les tuyaux la création d'une coupe de France vétérans qui dira bien sûr avec une féminine dans chaque équipe d'où mon souhait d'avoir au sein de chaque équipe participant à la coupe de aînés une féminine, on ne l'appellerait plus la coupe des aînés mais la coupe des vétérans du Morbihan et qui sera peut-être un jour qualificative pour la coupe de France.

André MORICE demande si les points vétérans s'additionnent avec les points open ? Réponse NON

Franck DAVILMA précise que pour la classification les points s'additionnent

Rappel : les rassemblements vétérans et les concours en 4 parties ne rapportent pas de points

Michel MOELLO : En CRC-V à Perros Guirrec une équipe est arrivée avec 40 minutes de retard et d'après le règlement cette équipe aurait dû être éliminée de la compétition pourquoi le règlement n'a-t-il pas été appliqué ?

Philippe STÉPHANT répond qu'il faut poser la question au président de la région, car la décision a été prise par la commission du CRC-V de la région.

COMMISSION ETD Marcel TARTARY

Bilan des licences :

Cette année le nombre de licenciés n'a pas évolué 52 au total (3 benjamins, 12 minimes, 20 cadets et 17 juniors) notre but c'est de pouvoir organiser le championnat départemental des clubs sans passer par le 22.

Stage départemental :

22 joueurs se sont déplacés à ce stage, bonne participation de Ploermel (9) Pontivy (8) Peillac (2) St jean Villenard (1) et Riantec (2) sur 13 possibles.

Formations :

J'ai fait une relance sur le CD56 pour la formation « initiateur », la date prévue pour le cd56 est le 23 novembre à Caudan.

J'ai 2 inscriptions 1 de Plouay Philippe BAUDIN et Arnaud RICHIN. Pour le BF1 ce sera en janvier

Projets :

Organiser une coupe départementale « jeunes »

Calendrier réunions ETD (4) au prorata des dates dispo

Pôle développement :

Proposer aux juniors intéressés de passer le module vie citoyenne et institutionnelle pour devenir initiateur, arbitre ou graphiqueur. Riantec devrait pouvoir trouver quelqu'un pour passer BF1 pour labelliser l'école.

Sport Santé :

Quelques clubs dans le 56 gèrent déjà le sport santé en ayant une section handi sport et sport adapté comme LARMOR PLAGE et PONTIVY.

Pour conclure, je voudrais remercier tous les licenciés pour l'euro attribué aux jeunes pour parvenir à minimiser leurs frais pour les compétitions, le CD56 qui participe à hauteur de 50% si les clubs jouent le jeu. Merci aux éducateurs pour leurs accompagnements avec les jeunes et merci aux jeunes qui ont été d'une sagesse exemplaire et aux parents toujours dévoués.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement.

COMMISSION FÉMININE Gérard MONNIER

En 2025

1) Stage féminin à PEILLAC le 1er MARS

* 63 féminines satisfaites par le contenu du stage avec des échanges constructifs en fin de journée.

2) COUPE FEMININE

* 40 équipes engagées

* 1^{er} TOUR / PONTIVY

* 2 TOUR / CARNAC

* ½ et Finale / PONTIVY

Victoire en COUPE de : PONTIVY contre LOCMARIAQUER

Victoire au TROPHEE de : LOCMARIAQUER contre PEILLAC

2026

Pas de stage. Une journée découverte est programmée le 24 Octobre.

- Une féminine jouera avec une féminine NON licenciée.

COUPE FEMININE / TROPHEE

1^{er} journée Dimanche 8 MARS : 1° Tour l'après midi

2^{ème} journée Samedi 30 MAI : 2° Tour le matin
: 3° Tour l'après midi

3^{ème} journée Dimanche 28 JUIN : 4° Tour le matin
5° Tour l'après midi

FINALE Samedi 10 OCTOBRE

Les inscriptions pour la coupe féminine 2026 sont jusqu'au 15 février

Merci

COMMISSION CHAMPIONNATS Jérémy STÉPHANT

Cette année le tirage a été effectué par Jérémy STÉPHANT qui informe que les inscriptions se sont bien déroulées. Xavier ajoute que lors de ces inscriptions aux championnats, les clubs doivent impérativement renseigner la dénomination du club et le type de championnat en objet. Ex : ASPTT LORIENT Triplette séniors JJ/MM/AA

Question : Karine a inscrit une équipe, celle-ci ne peut plus participer au championnat, bien qu'elle avertisse le CD56 pour annuler cette inscription, elle regrette de ne pas avoir un retour l'informant que sa demande a bien été prise en compte.

Nathalie VAUX informe qu'elle a participé à un concours où elle est arrivée en finale et elle n'a pas obtenu de points car le quota des féminines est inférieur au quota masculin elle demande s'il y a une grille spécifique pour les féminines ?

Réponse : NON il n'y a pas d'attribution spécifiques de points par catégorie, c'est le même barème

Philippe STÉPHANT se demande pourquoi les féminines vont jouer dans les concours Open.

Fabrice EXPUSTEO demande sur le supplément des 1€ par joueur et par championnat a été voté à la fédération.

Philippe STÉPHANT répond : vous trouvez scandaleux que le montant des inscriptions va augmenter de 1€ soit 5€ la mise alors que vous avez voté pour ce même montant soit 5€ pour les inscriptions aux concours départementaux.

La seule augmentation qui est à voter au niveau départemental, régional ou national c'est l'augmentation du prix des licences.

Concernant les 1€ supplémentaire, c'est une décision du comité directeur de la fédération.

COMMISSION CDC Frédéric BOUGANNE

Frédéric BOUGANNE remercie énormément Xavier CORRÉGÉ pour la gestion des résultats du CDC pendant son absence (applaudissement)

COMMISSION COUPES Jean Yves JOURNET

COMPTE-RENDU

COUPE DES AÎNES 2025

Avec 46 équipes dans le secteur 1 et 59 équipes dans le secteur, cette compétition est en augmentation d'équipes tous les ans.

SECTEUR 2			
2025			
PEILLAC	2	COUPE DES AINES	
ST JEAN de VILLENARD	4	SECTEUR 1	
DAMGAN	3	2025	
ASPTT VANNES	9		
PLOERMEL	4	QUIBERON	4
SERENT	2	LANESTER	8
VANNES P.C	2	LARMOR	6
CRUGUEL	1	PLOUAY	3
GRAND CHAMP	4	PONTIVY	6
MONTERBLANC	2	LOCHRIST	5
CARNAC	3	PORT -LOUIS	4
ALLAIRE	2	ASPTT LORIENT	5
PLOEREN	4	QUEVEN	3
PLUMELIN	1	PLUVIGNER	1
TEIZ	5	RIANTEC	1
LOCMARIAQUER	2		46
MALESTROIT	3		
PENESTIN	2		
PETANQUE BREVELAISE	1		
JOSSELIN	1		
QUESTEMBERG	2		
	59		

Pour la 1^{ère} fois cette année, nous avons fait deux journées, secteur 1 et secteur 2 séparés. Cela à limiter le nombre de kilomètres et en même temps les frais pour certains Clubs.

Nous reconduirons cette formule l'année prochaine.

Les ½ et finales avaient lieu à Sérent. Très bonne organisation de la part du Club de Sérent. Excellent repas dans la bonne humeur. Le point négatif que je donnerais à son Président, Jean-Yves NEVOUX, c'est qu'il n'avait pas prévu le soleil.....Merci à tous les bénévoles.

Résultat final :

COUPE DES AINES - 1/2 Finale- VENDREDI 3 OCTOBRE 2025		
CLUB RECEVANT	SCORE	CLUB SE DEPLACANT

LARMOR 1	16	15	LANESTER 1
PLOEREN 1	31	0	PORT-LOUIS 1
COUPE DES AINES - Finale 1ère et 2ième place- VENDREDI 3 OCTOBRE 2025			
CLUB RECEVANT	SCORE		CLUB SE DEPLACANT
LARMOR 1	7	24	PLOEREN 1
COUPE DES AINES - Finale 3ième et 4ème place- VENDREDI 3 OCTOBRE 2025			
CLUB RECEVANT	SCORE		CLUB SE DEPLACANT
LANESTER 1	16	15	PORT-LOUIS 1

Le club de PLOEREN, récupère son trophée, perdu l'année dernière au dépend du Club de LANESTER.

COMPTE-RENDU

COUPE DE France 2025 – 2026

34 clubs inscrits pour cette Coupe de France 2025 – 2026. Ce qui nous donnait le droit à 4 Clubs qualifiés pour le 1^{er} Tour de zone, après les tours départementaux.

Les 4 Clubs qualifiés :

PLOEREN - VANNES P.C. - PONTIVY - CARNAC

Au 1^{er} tour de zone : Dimanche 28 Septembre 2025

CARNAC avait un bulletin blanc

PLOEREN se qualifiait contre LESNEVEN (29)

PONTIVY se qualifiait contre PLOUNEOUR-MENEZ (29)

VANNES P. C. se qualifiait contre LE RELECQ_KERHUON (29)

Nos 4 équipes sont donc qualifiées pour le 2^{ème} tour de zone :

QUIMPERLE (29) - PLOEREN (56)

ANGERS (49) - VANNES P. C. (56)

CARNAC (56) - CONCARNEAU (29)

HANVEC (29) - PONTIVY (56)

Bonne chance à nos 4 équipes.

Petits rappels :

- L'inscription est de 20 €
- Une seule équipe par inscription
- Les feuilles d'inscriptions sont sur le site du Comité
- Vous trouverez le règlement également sur le site du Comité

COMPTE-RENDU

COUPE DU MORBIHAN 2025

26 équipes inscrites pour cette Coupe du Morbihan 2025.

A l'issue de 4 tours de compétitions, qui se déroulent en même temps que la Coupe de France, 4 équipes se qualifient pour les ½ et finale qui ont lieu sur une journée. Les 4 clubs qualifiés :

BRANDERION - PLOERMEL - PLOEREN - VANNES P. C.

Ces ½ et finales avaient lieu sur le terrain de RIANTEC.

Bonne organisation du club de RIANTEC. Merci aux bénévoles.

Après avoir disputé les ½ finales le matin dans le froid, tout le monde se retrouve au restaurant pour un excellent couscous et surtout se réchauffer.

Ci -Joint les résultats :

Résultats 1/2 finale - Coupe du Morbihan - Samedi 11 Octobre 2025				
CLUB RECEVANT		SCORE		CLUB SE DÉPLAÇANT
AMICALE PLOERMELAISE	2	11	20	PLOEREN 2
BRANDERION		2	19	VANNES PETANQUE CLUB 2
Résultats 1ère et 2ième place - Coupe du Morbihan - Samedi 11 Octobre 2025				
CLUB RECEVANT		SCORE		CLUB SE DÉPLAÇANT
VANNES PETANQUE CLUB	2	17	9	PLOEREN 2
Résultats 3ième et 4ième place - Coupe du Morbihan - Samedi 11 Octobre 2025				
CLUB RECEVANT		SCORE		CLUB SE DÉPLAÇANT
AMICALE PLOERMELAISE	2	11	18	BRANDERION

Félicitations aux clubs de BRANDERION et PLOERMEL pour leur excellent parcours.

Bravo au club du VANNES P. C. qui remporte cette Coupe du Morbihan 2025.

COMPTE-RENDU

COUPE DE France JEU PROVENÇAL 2025

6 équipes seulement inscrites pour cette compétition.

3 tours départementaux avaient lieu pour qualifier 1 seule équipe au 1^{er} tour de zone.

Le club de PLOEREN se qualifiait en battant le club de RIANTEC.

1^{er} tour de zone :

PLOEREN s'impose sur le terrain de FONTENAY LE COMTE (85)

2^{ième} tour de zone :

PLOEREN bat FOUESNANT (29)

PLOEREN se qualifie pour les 16^{ième} et éventuellement les 8^{ième} de finale, sur le site de BANS (39).

Ils seront opposés au club de AVION (62) en 16^{ième} de finale.

Ils s'inclineront en 16^{ième} de Finale.

Très beau parcours de cette équipe de PLOEREN

Jean Yves JOURNET rappelle que la date limite pour les inscriptions au championnats Jeu Provençal est fixée au 1^{er} décembre

Concernant les coupes, les clubs qui n'inscrivent pas d'équipes doivent adressés un état avec la mention NÉANT

COMPTE – RENDU

CHAMPIONNAT TRIPLETTE JEU PROVENÇAL 2025.

20 équipes étaient inscrites pour ce Championnat Triplette Jeu Provençal.

3 journées qualificatives sont organisées : ALLAIRE - PLOEREN – PONTIVY.

A l'issue de ces journées qualificatives, 8 équipes sont qualifiées pour la phase finale à Questembert.

Résultats Championnat Triplette Jeu Provençal			
	1ère 1/2 finale		
Ploeren 2	13	11	Peillac 2
THEBAUT Adrien			LESIRE Kevin
BALAO Sébastien			OLLIVIER Alexandre
QUICHOT Sébastien			SENSACQ Sébastien
	2ième 1/2 finale		
Ploeren 3	13	6	Pontivy 2
LE MOING Jonathan			EVAIN Steven
SERGERAERT Vincent			BAUCHE Eric
DIPPE Mickaël			BAUCHE Ilan
	FINALE		
Ploeren 2	13	12	Ploeren 3
THEBAUT Adrien			LE MOING Jonathan
BALAO Sébastien			SERGERAERT Vincent
QUICHOT Sébastien			DIPPE Mickaël

L'équipe de Ploeren 2 : THEBAUT Adrien - BALAO Sébastien - QUICHOT Sébastien, se qualifie pour les Championnats de France, à St Martin de Caux (13).

Très bons résultats de cette équipe qui perd en 1/16^{ième} de finale. Après avoir battu en poule, les ½ finalistes 2025, la Seine et Marne et en 32^{ième}, une belle équipe du Vaucluse.

Bon comportement de ces joueurs, dont j'étais le délégué.

RESULTAT des votes

Prévisionnel : contre 5 pour 92

Le bilan prévisionnel est adopté

Elus au CD56

Sont élues :

- Pauline DUBOIS
- Camille MESMIN

Régis STÉPHANT remercie Sylvie THÉVENIN et Bruno BAUSMAYER pour s'être présentés à cette élection

REMISE DES RÉCOMPENSES

Phillippe STÉPHANT remet les récompenses aux bénévoles et aux champions départementaux

et il remet particulièrement des récompenses aux champions de France et vice-champions

Les champions de France reçoivent chacun un chèque cadeau « intersports » d'une valeur de 300€
Les vice-champions un chèque cadeau « intersports » d'une valeur de 200€ chacun.

Fin du congrès 19 heures